



Projet Pédagogique de l'Accueil Périscolaire de la lande

N° de déclaration DDCSP	0400249AP000122-E01
Public accueilli	3 ans à 11 ans (classes de PS à CM2)
Capacité d'accueil	Matins : 32 places (2 animateurs) Soirs : 60 places
Horaires d'ouverture	Matins : 7h20-8h20 Soirs : 16h30-18h30 Pause méridienne : 11h50- 13h50
Equipe pédagogique	Directeur pédagogique : Thierry DA CONCEICAO (BPJEPS) Animateurs : Fanny Delort (BAFA), Céline Marcelet (BAFA), Michael Massardier (BAFA), Florence Lambert (BAFA), Magali Kretz (BAFA) Irène Soglo
Lieu d'accueil	Ecole la lande
Spécificités de l'accueil	<ul style="list-style-type: none">• Goûter fourni• Accompagnement Pédagogique Complémentaire (APC)• Contrat Local d'Accompagnement Scolaire mardi et jeudi de 16h30 à 18h

Monsieur Régis Gelez, Maire de la ville de Saint Vincent de Tyrosse, met à disposition des familles des accueils périscolaires sur les trois écoles publiques de la ville.

L'Accueil périscolaire est donc organisé par la municipalité de Saint Vincent de Tyrosse et géré par le Pôle Education Enfance Jeunesse, sous la responsabilité de Monsieur Sébastien Bousquet, Directeur du Pôle Education Enfance Jeunesse (PEEJ) et de Madame Catherine Guillon Bareyt, Coordinatrice des Accueils de Loisirs.

Modalités de fonctionnement :

Les inscriptions se font en ligne via le portail famille de la ville. Les modifications sont possibles jusqu'au vendredi 23h59 pour le lundi suivant ou dimanche 23h59 pour les autres jours de la semaine.

Les enfants sont accueillis en fonction des places disponibles.

Le 07 81 94 54 32 est à disposition des parents pour joindre l'équipe pédagogique en cas de modifications de dernières minutes.

L'accueil est facturé à l'heure selon le quotient familial de la famille, toute heure entamée est due.

Lorsque Thierry Da Conceicao, Directeur périscolaire, ne peut être présent sur les accueils, Fanny Delort est désignée comme personne référente.

En cas d'urgence, Thierry Da Conceicao est en capacité de se rendre sur les lieux de l'accueil rapidement.

Pour les accueils du matin et soir, une salle d'activité est dédiée au public des 3/5 ans au sein de l'école, aménagée et équipée de manière à respecter les rythmes et l'autonomie de chacun (coins jeux, lecture, activités ...).

Des espaces supplémentaires sont toutefois partagés : Salle polyvalente, blocs sanitaires, salle de motricité, Bibliothèque, cours... A noter que la salle Polyvalente jouxtant la salle d'activités du Centre est utilisée au quotidien pour assurer l'accueil des enfants des classes de CP au CM2.

Objectifs :

Ceux-ci découlent directement du PEDT municipal, établi par la Ville de Saint Vincent de Tyrosse en concertation avec les différents acteurs éducatifs locaux. Dans cette perspective, la thématique retenue cette année par l'équipe pédagogique est « les quatre éléments » afin d'être complémentaire au thème abordé par l'école à savoir « l'eau ».

- Favoriser le vivre ensemble
- Favoriser la participation active des enfants dans leurs loisirs (leur laisser le choix des activités)
- Proposer des activités adaptées à ce type d'accueil et aux rythmes des enfants
- Privilégier les activités ludiques, l'autonomie et permettre le droit à ne rien faire
- Proposer des activités complémentaires à celles proposées à l'école

Rôle de l'animateur :

- Accueillir chaque enfant en respectant son rythme dans un espace calme et aménagé.
- Assurer la transition famille/école dans un climat rassurant qui facilite la séparation d'avec le parent.
- Proposer des jeux et activités calmes, ludiques et variées permettant les arrivées et les départs échelonnés.
- Assurer le passage d'infos entre la famille et l'école.

Déroulement des accueils :

Le matin :

7h20 : ouverture de l'accueil

Les enfants arrivent de manière échelonnée dans un espace aménagé au préalable par les animateurs. Les enfants ont le choix d'aller dans deux ou trois lieux différents en fonction des personnels présents et des activités proposées (jeux de société, jeux de construction, dessin, salle de jeux, bibliothèque, atelier). A noter qu'à tour de rôle un des animateurs se rend plus disponible afin d'assurer l'accueil des familles.

A 8h20, les enfants de la maternelle sont confiés aux ATSEM tandis que les élémentaires sont accompagnés dans leur classe lors de l'ouverture de l'école. Les animateurs prennent un temps pour informer les ATSEM ou enseignants des difficultés ou problèmes éventuels concernant les enfants.

Le soir :

Arrivée du directeur et d'un animateur à 16h afin d'aménager les salles et de préparer le goûter.

A 16h30 les enfants sont pris en charge dans les classes par le personnel de l'Accueil de Loisirs qui procède ensuite à l'appel. (Deux animatrices pour les classes de PS/MS ; MS/GS et 4 pour les classes de CP à CM2)

A noter que le midi, les animateurs rappellent aux enfants lesquels iront au Centre de Loisirs.

Après l'appel, le directeur vérifie que les enfants éventuellement absents de l'Accueil ont bien été récupérés par les familles. Si besoin il téléphone à chaque famille concernée.

Après le passage aux sanitaires, le temps de goûter se déroule sous forme d'un self (coté élémentaire) placé dans la salle polyvalente. Les goûters sont élaborés en fonction des repas de la restauration scolaire afin d'équilibrer au mieux les apports journaliers. Tous les enfants se lavent les mains avant et après le goûter. Le rangement et le nettoyage des tables sont assurés par un animateur et des enfants sur la base du volontariat.

Tous les soirs après le goûter, des animations sont proposées, établies en concertation avec les enfants. Ceux-ci ont le choix entre des jeux libres, différents ateliers et des activités courtes qu'ils peuvent quitter à tout moment lorsque les parents viennent les chercher.

Un second appel est effectué à 17h35.

Le directeur de l'Accueil est chargé de l'astreinte si besoin au-delà de 18h30.

Les horaires des personnels :

Michael Massardier arrive à 16h00 afin d'aider le directeur à l'aménagement des deux salles et à la préparation du goûter.

Les départs se font de manière échelonnée. A noter que si nécessaire, en fonction du nombre d'enfants et afin de respecter les taux d'encadrement, le départ des animateurs peut être différé.

Thierry Da Conceicao : 16h/18h30

Michael Massardier : 16h/18h30

Florence Lambert : 16h15/18h15

Céline Marcellet : 16h30/18h les lundis et vendredis, 16h15/18h30 les mardis et jeudis, jours où se déroule le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) auquel elle participe.

Fanny Delort : 16h30/18h30

Magali Kretz : 16h30/18h

La pause méridienne :

- Pour les maternelles

Les enfants des classes de niveau PS et MS (35 enfants environ) mangent lors du premier service de restauration (12h/12h50) sous la responsabilité des 3 ATSEM.

A la fin du repas, les enfants sont accompagnés aux sanitaires avant de rejoindre les salles de sieste ou la salle de temps calme. A noter qu'un turnover est organisé durant ce temps de midi pour cause de pause déjeuner de trente minutes par ATSEM. Les enfants sont donc accompagnés de deux personnels sur ce temps-là.

Durant le temps de repas des plus petits, les enfants de GS (20 enfants environ) sont pris en charge par Irène et par 2 animatrices : Florence et Fanny. En fonction de la météo, des activités sont proposées dans la cour des maternelles ou dans la salle de motricité. Aux environs de 12h50, ils rejoignent le réfectoire pour y manger sous la surveillance d'une des animatrices, l'autre rejoignant en renfort le côté élémentaire. Irène se rend alors auprès des enfants de MS du premier service afin de gérer le temps calme organisé pour les enfants qui ne font pas la sieste.

- Pour les élémentaires...

12h : 4 personnels prennent en charge dans les classes les enfants qui mangent au restaurant scolaire, vérifient les effectifs et les dirigent ensuite soit vers le restaurant soit vers la cour.

Les enfants déjeunent en deux services, les CE1/CE2 environ 50 enfants et les CP/CM environ 70 enfants, placés sous la surveillance d'une animatrice. Les horaires des services de restauration sont les suivants : pour le premier de 12h à 12h 45, pour le second de 13h à 13h45. A noter que le restaurant scolaire est constitué de deux salles, une dédiée aux élémentaires et l'autre aux enfants de la maternelle. Toutefois, Pour des raisons de capacité d'accueil les enfants de la classe de CP déjeunent dans la salle avec la classe de GS.

Côté élémentaire, Céline et Magali assurent chacune deux jours consécutifs de surveillance réfectoire, lundi et mardi (Céline), jeudi, vendredi (Magali). Au-delà de la surveillance afin d'assurer le calme tout au long du repas, les animatrices ont pour objectif de favoriser la découverte des goûts en incitant les enfants à goûter les aliments proposés.

12h45 : les enfants présents dans la cour passent aux toilettes, puis se rassemblent près de l'entrée du restaurant scolaire où les animateurs vérifient la présence de tous.

Lors de la sortie du premier service vers 12h50, les animateurs se positionnent afin de pouvoir assurer la surveillance de l'ensemble des enfants. Un animateur privilégie la surveillance du rang formé par les enfants en attente d'entrer au restaurant tandis que les 3 autres surveillent ceux qui en sortent. Les enfants qui sortent du réfectoire sont dirigés à leur tour vers les toilettes.

13h 40 : les enfants du premier service passent aux toilettes et se rangent par classe dans la cour. Ils sont ensuite accompagnés par un animateur dans leur salle jusqu'à l'arrivée des enseignants.

Il en est de même pour les enfants qui sortent de la cantine au deuxième service.

Quand les enfants ne sont pas au restaurant scolaire, ils sont sous la responsabilité des 3 autres personnels du Centre de Loisirs. 1 animateur propose une activité dans la salle polyvalente ou la bibliothèque, le deuxième une activité en extérieur.

Les enfants sont libres de participer ou non à ces temps d'animation.

Avant de partir les animateurs prennent un temps pour informer les enseignants d'éventuelles difficultés ou problèmes rencontrés.

A noter qu'en cas de nécessité l'animatrice présente dans la cantine pourra ne pas rester à l'intérieur et venir en renfort en surveillance. En cas d'absence d'un membre de l'équipe d'animation, elle pourra également ne pas assurer la surveillance de la cantine afin d'assurer l'encadrement des enfants présents dans la cour durant tout le temps de la pause méridienne.

En accord avec la Municipalité de saint Vincent de Tyrosse, Sandrine Cazeaux, de la bibliothèque municipale interviendra également régulièrement sur ce temps de pause méridienne afin d'enrichir cet accueil de différents projets autour du livre et de la lecture.

13h50 ouverture de l'école, les enfants sont repris en charge par le corps enseignant. Les animateurs prennent un moment pour passer des infos aux enseignants si nécessaire.